SERVICE ARCHEOLOGIQUE CANTONAL FRIBOURGOIS

LE COUVENT CISTERCIEN DE LA FILLE-DIEU A ROMONT

Janvier 1985

Emmanuel Broillet

LE COUVENT CISTERCIEN DE LA FILLE-DIEU A ROMONT

Rapport préliminaire des sondages de juillet et d'octobre 1984 sur le bâtiment de l'aumônerie.

Situation : Commune de Romont, district de la Glâne

Coord. CN 1204 : 560.900 - 172.270

Introduction

A la demande de Monsieur P. Margot, architecte à Lausanne et expert fédéral, en accord avec la Mère Abbesse, nous avons entrepris une analyse archéologique du bâtiment de l'aumônerie.

Il importait de reconnaître les différentes phases de construction de cette maison et de définir son importance archéologique. Les restaurations projetées par le bureau d'architecture, risquant d'entraîner certaines modifications du bâtiment, notre travail de recherche devait permettre de situer les maçonneries les plus anciennes, d'en préparer la protection et de fournir les premières conclusions scientifiques.

Les sondages ont été effectués par l'entreprise Piselli SA, de Romont, les 19 et 20 juillet et du 11 au 19 octobre 1984. Deux maçons nous ont dégagé les surfaces de crépis aux endroits déterminés sur les façades concernées. Deux dessinateurs du Service archéologique ont été chargés de la responsabilité des relevés.

Nous désirons remercier Messieurs E. Chatton, conservateur des monuments historiques et J. Bujard, du Service archéologique genevois, qui se sont déplacés pour nous apporter leur aide.

Localisation du bâtiment

L'aumônerie se situe au sud-ouest de l'église et du couvent de la Fille Dieu. Elle suit une orientation générale nord-sud. Sa façade occidentale est dans le prolongement du mur de clôture du monastère.

Note historique

La tradition attribue la fondation du couvent de la Fille Dieu à trois demoiselles de la famille noble de Villa : Juliette, Pernette et Cécile. Un acte muni du sceau épiscopal de l'éveque de Lausanne, Jean de Cossonay, daté du mois de février 1268, autorise Juliette de Villa et ses compagnes à construire un monastère de religieuses de l'Ordre de St. Benoît.

L'histoire n'a livré aucun renseignement concernant les bâtiments primitifs; le choeur de l'église est le seul vestige. L'église fut consacrée le 10 avril 1346.

Une chronique du monastère rapporte que, dans le bâtiment qui sert aujourd'hui d'aumônerie, existait une peinture à l'huile représentant les trois fondatrices*. Aucune précision chronologique n'est cependant rattachée à cette chronique.

Il ressort d'un acte que les Soeurs n'avaient pas les moyens matériels de maintenir leur maison en bon état. Romont fut incendié en 1434. Le Pape Eugène IV accorda une indulgence à tous ceux qui feraient une aumône pour la reconstruction de l'église et de l'hôpital de la ville. A la même occasion, le Souverain Pontif octroyait une faveur identique à tous les bienfaiteurs des religieuses de la Fille-Dieu qui contribueraient à la restauration de ce monastère qui tombait en ruine.

A la fin du XVIIème siècle, une seconde chronique dit qu'un incendie dévora une partie des bâtiments; ce qui restait debout se trouvait alors dans un état lamentable. Il fallut songer à reconstruire. Il est souvent question, à cette époque, dans les comptes du couvent, des sommes dépensées pour l'érection du nouveau bâtiment dont la première pierre fut posée le 5 mai 1695, sous l'Abbesse Marie-Josèphe de Maillardoz**.

Dans les rares procès-verbaux qui nous sont parvenus des visites régulières, il est fait quelques allusions à la pauvreté du couvent. Le 9 juin 1813, le monastère adressait au conseil de Fribourg les comptes pour l'année 1811 - 1812, qui accusaient un déficit assez important. Les religieuses l'expliquent par les dépenses extraordinaires dues au grand nombre de malades, le prix élevé du grain, par des réparations faites aux bâtiments et aux vignes et par le faible rapport des fermages.

Les visites épiscopales apportent de précieux renseignements à l'étude architecturale. En 1602 - 1603, Jean Doros faisait la visite de son diocèse. Dans le procès-verbal, il est question de la Fille-Dieu à propos de la restauration de la clôture***. Celle-ci devait donc exister bien avant la fin du XVIème siècle.

L'absence de documents, dont une partie a disparu sans doute lors des incendies et autres événements malheureux rend difficile la véritable histoire de l'abbaye, en général, et de l'aumônerie, en particulier.

^{*} A.F.D. Chronique, p. 37 (R. Pittet).

^{**} A.F.D., Jurnal de Fr. Clément et comptes de 1695 (R. Pittet)

^{***} Holder Ch., Etudes sur l'histoire ecclésiastique du canton de Fribourg et du diocèse de Lausanne, Fribourg 1901, p. 70-71 (R. Pittet)

Les sondages

Les dimensions du bâtiment à sonder et le petit crédit financier nous ont empêché de dégager systématiquement de grandes surfaces de crépis. C'est donc par sondages ponctuels que nous avons travaillé en essayant de limiter les zones de nos recherches aux structures principales définies dans les hypothèses historiques de Monsieur P. Margot.

Un premier sondage a été fait sur la façade est, à l'intérieur de la galerie située au premier étage. Nous avons poursuivi, dans un deuxième temps, au rez-de-chaussée des façades est, nord, ouest et l'angle sud-est. D'autres sondages ont été prévus à l'intérieur du bâtiment, à l'intersection des murs du couloir central et dans le passage voûté, au sud du logement du fermier.

Trois petits sondages en sous-sol ont été effectués au droit des seuils du couloir voûté reliant autrefois le cloître à l'extérieur. Les relevés pierre à pierre en élévation sont dessinés à l'échelle 1:20.

La décision de stopper les sondages à l'intérieur de l'édifice a été prise en présence de la Mère Abbesse, des Messieurs Piselli et Miauton de l'entreprise Piselli SA, de Monsieur Sansonnens du Service archéologique et de Monsieur Fragnière, agriculteur et fermier à la Fille-Dieu. Les raisons invoquées étaient un dépassement du crédit attibué aux sondages archéologiques et le souhait formulé d'éviter d'intervenir pendant la saison froide dans l'appartement de la famille Fragnière.

Ces facteurs nous ont ainsi limité dans nos analyses et nos sondages devront être complétés par une étude des murs et éléments architecturaux de la partie occupée de l'habitation.

Découvertes archéologiques

La façade est

Le mur latéral est a fait l'objet d'une première étape de sondages. Tout d'abord, une bande d'environ 0.50 m de large sur toute la longueur du mur a été décrépie à l'intérieur de la galerie de bois située au première étage. Ce sondage longitudinal a été fait à hauteur d'homme. L'appareil mural mis à nu a été analysé et nous avons ainsi constaté plusieurs étapes de chantier, ainsi que des restaurations effectuées postérieurement à la construction initiale.

Une série de trois fissures verticales, situées dans la partie septentrionale du mur, laissent entrevoir des réparations ou suppressions d'éléments
architecturaux. Bien que l'appareil pierreux paraisse uniforme, se composant de boulets, pierres plates et pierraille qui jointoye les gros blocs,
la structure du mur n'est pas régulière et les assises ne sont pas horizontales.

Nous avons constaté plusieurs fragments de tuiles dans les deux premiers mètres du côté de l'église ainsi qu'entre les mètres 4 et 5. De plus les échantillons de mortier que nous avons prélevés sur les six premiers mètres du mur, présentent deux couleurs différents et des caractéristiques distinctes. Le mortier plus foncé - de couleur gris-brun - caractérise les zones du mur entre les mètres 1 - 2 et 4 - 5. Ailleurs, les échantillons prélevés sont de couleur gris-clair.

Au mètre 6.30, on aperçoit un cadre en bois pris dans l'empierrement du mur. Ce cadre se compose de deux planches verticales de 3,5 cm d'épaisseur, espacées de 0.70 m. La planche faîtière, du même type que les autres, est placée à 1.12 m du sol de la galerie. Un examen de l'autre face du mur nous permet de repérer le même cadre et, là, nous en avons mesuré la hauteur totale qui est de 1.80 m.

C'est donc 0.68 m plus bas que le plancher de la galerie que nous situons la base de cette structure, base qui correspond exactement avec le niveau supérieur de la dalle sur le garage actuel. Nous constatons également deux zones verticales d'arrachement de murs de refend. Dès lors, la fonction du cadre en bois paraît claire; nous sommes en présence d'une porte murée, porte qui permettait l'accès à une galerie située environ 0.70 m plus bas. Nous reviendrons sur les détails de cette galerie ancienne.

A 8.50 m de l'épaulement de notre mur et du prolongement de l'église, la saignée pratiquée traverse une fenêtre murée. Incorporée dans la maçonnerie, la fenêtre quadrangulaire à un jour qui mesure 90/89 cm. L'encadrement est en molasse, constitué de blocs équarris. L'embrasure est constituée d'un chanfrein de 6/6 cm pratiqué sur les deux tiers supérieurs de l'encadrement. La profondeur de l'embrasure n'est pas connue mais doit correspondre à la profondeur des fenêtres du même type que l'on constate plus au sud sur le même mur.

La tablette de molasse, non chanfreinée, est constituée d'un bloc de 1.30 m de long et 0.21 m de large. Elle se situe à 0.56 m seulement du plancher de la galerie actuelle. Le bloc de couverture à la même longueur que la tablette mais 0.35 m de large. Une battue de 3 cm accentue la décoration de l'embrasure. Deux gonds sont encore en place sur le montant gauche. Vu la situation de cette fenêtre, elle ne rempli pas sa fonction à cause du niveau de la galerie qui est trop élevé.

Dans la moitié septentrionale de cette longue façade orientale, les fenêtres du type de celle que nous venons de décrire sont au nombre de cinq au total (fenêtre bouchée y comprise). La largeur d'une fenêtre, jusqu'à l'extrémité des blocs de molasse, est supérieure à 2.10 m. Cette emprise correspond exactement à la largeur des zones d'arrachement repérées dans les six premiers mètres du mur, entre les fissures verticales. Ces deux zones, doivent correspondre à l'emplacement de deux fenêtres du type que nous observons sur cette portion du mur. A l'époque de leur arrachement on supprime aussi la porte d'accès à la galerie en la murant.

Toutes les fenêtres en fonction sont numérotées de I à VII, dans la moitié septentrionale de la façade et de 1 à 12, dans la moitié méridionale. La fenêtre V est reportée lors d'une étape de construction plus tardive que les fenêtres I - IV et VI. Son type ne ressemble pas au style des fenêtres jusqu'ici considérées. L'encadrement est fait de briques en terre cuite superposées. Son jour a une hauteur de 0.88 m sur 0.84 m de large; la tablette à 0.60 m du plancher seulement. De plus, on constate là aussi une zone d'arrachement qui ceint le pourtour de cette ouverture. Le mortier de la restauration est caractérisé par sa couleur brune, différent du mortier gris que l'on constate dans les zones en place.

(6)

Les mêmes constats sont à retenir quand à la chronologie de la fenêtre VII qui fut placée après l'ouverture des fenêtres I - IV et VI. Elle est décalée par rapport au niveau de la galerie et se situe plus haut que les autres ouvertures.

Au mètre 27.40, la façade forme un décrochement. Celui-ci coïncide, au rez-de-chaussée, avec le piedroit de la porte voûtée.

Analysons maintenant les fenêtres situées dans la moitié sud de cette façade orientale. A 0.36 m et 1.80 du décrochement du mur, deux fenêtres identiques sont en place. Elles sont de forme quadrangulaire et leurs dimensions sont 1.33 / 0.66 m à l'extérieur et 1.53 / 0.95 à l'intérieur. L'embrasure de ce type de fenêtre n'est pas moulurée ni chanfreinée; seul un cadre de bois est encore présent dans la battue.

Ces deux fenêtres portent le No. 1 et 2. La fenêtre 3, à 4.70 m du décrochement, présente un troisième type d'ouverture. Elle se caractérise par son embrasure moulurée, mais sans chanfrein, et avec une battue. Son profil est soigneusement taillé. Une battue de 3 cm est suivie d'une moulure de 12 cm de large puis d'une seconde battue. Ce type d'embrasure est simplifié sur les 20 cm inférieurs de l'encadrement et le passage de la moulure au piedroit simple se fait à l'aide d'un biais à 45°. Le bloc de molasse faîtier reprend le même décor, tandis que la tablette à 0.82 m du plancher, est simple. Les dimensions sont : 1.15 m de haut, 1.07 de large, 0.23 de profondeur, à l'extérieur; 1.25 sur 1.20 m sans moulure, à l'intérieur.

local 117

(ocal 119

A 1.80 m, au nord de la porte actuelle donnant accès à l'intérieur du premier étage, on constate deux fenêtres en place 5 + 6 du même type que les fenêtres 1 + 2. On constate également à côté de la fenêtre 5, un bouchon de briques qui obstrue la fenêtre 4, fenêtre qui fut, dans un second temps, agrandie pour devenir une porte. Le bourrage est constitué de briques, noircies, provenant sans doute d'une cheminée ou d'un four.

La porte actuellement en fonction, comporte dans sa partie supérieure le linteau d'un fenêtre du type fenêtre 3. Il s'agit, dans ce cas, d'une réutilisation ou d'un agrandissement de la fenêtre pour en faire une porte. Cependant, les mensurations sont légèrement différentes : largeur intérieure de la moulure 0.66 m, largeur du cadre 0.83 m. Le linteau est constitué d'un seul bloc de molasse. Les piedroits sont espacés de 0.83 m. La hauteur de la porte sous la moulure est de 2.24 m. n° ?

Les deux fenêtres 8+9 sont en place. La fenêtre 10 a été transformée en porte. La boiserie ne permet pas de constater le type d'encadrement qui se trouvait à l'origine. Leur niveau et ouverture les rapprochent des triplets 4-5-6.

Les fenêtres 11 et 12 semblent être du type de celles situées plus au nord, fenêtres 4-5-6. Malheureusement, nous n'en avons pas la confirmation car aucun sondage ne le démontre.

Dans un deuxième temps, nous avons étendu nos sondages au niveau du rezde-chausée de la même façade. Là aussi un décrépissage systématique a été exécuté. Il consistait à mettre à nu une bande large de 0.50 m, à hauteur d'homme, d'une extrémité à l'autre de la façade; à l'exception des dix premiers mètres septentrionaux qui constituent un garage pour voitures.

Plusieurs éléments architecturaux, cachés derrière le crépi, sont aussi découverts. Tout d'abord, quatre portes murées sont repérées, le montant gauche d'une petite fenêtre carrée, deux fenêtres jumelles, les limites exactes de la porte voûtée du passage donnant accès autrefois au cloître, les trous d'encrage d'une ancienne galerie en bois et le détail du chaînage de l'angle sud-est.

L'encadrement des portes murées, taillé dans la molasse, est constitué de trois blocs pour chaque piedroit, d'une couverte et d'un seuil. Tous les blocs sont chanfreinés sur une épaisseur de 6 - 7 cm et une hauteur de 1.57 m à partir du sommet de l'ouverture. Le vide intérieur d'une porte, est de 1.82 m sur environ 0.83 m. Les seuils conservés, sur les portes 2 et 4, sont moulurés à l'extérieur. Cependant le seuil de la porte 1 est détruit sur une hauteur de 0.15 m. La profondeur du cadre est de 0.21 m, chanfrein y compris. La présence de deux gonds, encore in situ et de trous dans les blocs de molasse formant les piedroits, premettent de restituer la porte originale à l'intérieur de l'encadrement.

Le niveau des seuils, de ces quatre ouvertures, forme une ligne horizontale qui doit correspondre au sol extérieur primitif. Dans le chaînage d'angle nord-est, formé par la jonction de la façade orientale et l'accès actuel du cloître, on constate un bloc de molasse taillé. Les dimensions sont : la hauteur 0.51 m, la largeur 0.33 m et la profondeur 0.55 m. Sur la face extérieure, une battue de 3 cm permettait d'appliquer un volet de bois contre l'ouverture. Deux trous, distants de 17 cm, recevaient à l'origine, deux barreaux.

A une époque plus tardive ces deux barreaux sont supprimés pour y en placer qu'un seul, au milieu des deux précédents. Nous sommes en présence, dans ce cas, d'un bloc de réemploi.

On peut rattacher ce type de fenêtre à un autre exemplaire semblable situé sous les escaliers qui mènent au premier étage, dans la moitié sud C de la façade orientale. Le style de ce type d'ouverture est à rattacher à toutes les fenêtres que l'on rencontre dans la moitié méridionale de ce mur. Elles sont caractérisées par une embrasure simple, sans moulure, où seule une battue ceinture l'encadrement de l'ouverture et permet au volet de bois de prendre place. Devant ces ouvertures, les gonds subsistent et confirment le principe de fermeture.

On constate qu'une chronologie relative entre ces deux types de fenêtres fe place la fenêtre type chanfreinée avant la fenêtre type battue et que, de ce fait, la moitié nord de la façade, aux ouvertures chanfreinées, est plus ancienne que la moitié sud, aux ouvertures à battue.

A l'extrémité sud de la façade, le décrépissage nous a permis de mettre en évidence deux fenêtres jumelles. Les dimensions du vide sont de 1.18 m de haut et de 0.70 m de large. Un encadrement simple sert d'embrasure. Actuellement, un cadre de bois recouvre la battue.

La porte voûtée, donnant accès au couloir ancien, qui reliait autrefois le cloître à l'extérieur, est actuellement bouchée à l'aide de briques modernes en terre-cuite. Le niveau inférieur du passage se situe 0.40 m sous le niveau des seuils de portes que l'on retrouve dans la moitié nord de la façade. Ces deux niveaux ne fonctionnent donc pas à la même époque et lorsqu'on aménagea le sol du passage, on abaissa de 0.20 m - au moins - le terrain à cet endroit.

Seule la partie du mur faisant jonction avec le piedroit nord de la porte voûtée a été décrépie. On y constate deux blocs de molasse liant une porte quadrangulaire 4 et la porte voûtée. Le premier bloc, situé à 1.10 m du sol, atteste qu'une seule étape de construction entre les deux piedroits des portes, distants de 1.40 m.

Le deuxième bloc est celui placé à l'intersection du pied de la voûte et du montant vertical du piedroit. Là aussi, après une observation trop rapide, on pourrait conclure que cet élément lie les deux portes, en faisant ainsi un seul et unique chantier. Cependant, un joint placé à 45° sépare indubitablement le pied de la voûte et le bloc rectangulaire placé à la hauteur de la couverte de la porte 4.

5

La liaison matérielle entre ces deux ouvertures n'existe donc pas. Le maître d'oeuvre, du deuxième chantier, celui durant lequel on construisit la moitié méridionale de la façade, profita de la présence d'une chaîne d'angle placée à 1.40 m au sud de la porte 4, pour y appuyer la voûte qui devait permettre, par la suite, de rallonger le bâtiment en hauteur et en longueur.

Une série de réservations rectaungulaires 0.30 / 0.20 m, est taillé dans les linteaux de molasse des portes et fenêtres. Ces réservations, actuellement bouchées de briques et mortier, servaient à recevoir une poutrelle de bois soutenant probablement une construction de bois à l'extérieur.

On constate aussi un décrochement horizontal de la porte voûtée à la porte d'accès du cloître. Ce décrochement coïncide, en altitude, au niveau des réservations et confirme la présence du plancher de bois d'une galerie plus ancienne que celle en fonction. Celle-ci devait suivre toute la façade orientale, de la porte voûté jusqu'au mur sud de l'église.

A cette première galerie coı̈ncide chronologiquement toutes les ouvertures, portes et fenêtres de la moitié nord de la façade orientale. Un bloc de molasse appartenant à la fois à la porte 4 et à l'angle créé entre la façade et le passage voûté, atteste la contemporanéité du chaı̂nage et de la porte, par conséquent de la limite d'une première étape de construction. C'est donc à cet endroit précis que se fait le départ du rallongement vers le sud de la deuxième partie du bâtiment.

La liaison se fait à l'aide d'une voûte servant de passage. La voûte, nous l'avons vu, vient s'appuyer contre l'angle sud-est de la première étape. A cette époque, la galerie a toujours la longeur originale et suit le mur depuis l'angle nord-est formé avec l'église et l'angle sud-est situé à 1.40 m de la porte 4.

3

Après la construction de la partie sud du bâtiment et du passage voûté, une trosième étape de transformation est constatée. A ce moment, la galerie de bois est rallongée. Les réservations des poutres d'encrage sont encore visibles sur les piedroits gauches du passage voûté et de la fenêtre placée au sud du passage. Cependant le type d'obstruction, condamnant le passage voûté, ne permet pas d'affirmer qu'il fut placé à la même époque que le rallongement de la galerie, car celle-ci lui coupe le sommet de la voûte sur une hauteur de 0.20 m au minimum.

Enfin une quatrième étape consiste à surélever l'ensemble de 0.70 m, les poutres en porte-à-faux qui soutiennent le plancher et la galerie elle-même jusqu'au niveau actuel. A cette époque, l'ouverture identifiée comme porte, gero située à 6.30 m de l'extrémité septentrionale du mur, est détruite ainsi que les deux fenêtres qui se situaient dans cette partie fortement remaniée de la façade. Il faut mettre également cette transformation architecturale de la façade en relation avecles grandes travaux qui ont eu pour effet de détruire la partie du bâtiment qui correspond, aujourd'hui à l'aire qu'occupe le garage couvert et la place bétonnée située au nord du logement du fermier.

de l'étage

P

La façade nord

de-chaussée.

La façade nord présente quelques remaniements. Une zone d'arrachement est constatée dans l'angle nord-est, arrachement du mur qui prolongeait la façade orientale actuelle située au sud du garaqe à voiture. Cette destruction permit la construction du passage actuel qui mène à l'intérieur du cloître. L'arrachement fait 0.95 m de large, largeur qui correspond à l'épaisseur du mur. On peut ainsi facilement reconstruire le mur primitif.

Il en est de même pour le mur percé et où l'encadrement de la porte de bois a trouvé place. A l'origine, ce mur n'était pas percé d'une porte, ou du moins, d'une aussi grande porte. Nous étions là à l'intérieur du bâtiment qui faisait partie de la première étape de construction.

Par le changement d'appareil pierreux on reconnait ici sur une longueur de 3.20 m un ségment de mur dont le caractère est nettement distinct et dont les échantillons de mortier différent de ceux prélevés sur la façade orientale. Cette section murale est percée encore d'une fenêtre qui, actuellement est bouchée.

Le type de cette fenêtre à moulure est à rapprocher stylistiquement de la fenêtre en place et en fonction du premier étage de la même façade, fenêtre qui fait corps avec la porte condamnée du rezm la porta

De part et d'autre de cette porte, une zone large de 0.20 m environ a été remaniée. Le dérangement et la restauration attestent des modifications dans le type d'ouverture que l'on y trouvait à l'origine. La zone dérangée est caractérisée par un changement dans la disposition de l'appareillage mural qui ceint l'encadrement de la porte. Les assises horizontales formées de boulets et pierres de rivière qui constituent le parement du mur sont remplacées, autour de la porte, par des pierres plates posées les unes sur les autres afin de fermer une ouverture trop grande pratiquée dans la paroi pour ce type de porte.

Le percement du mur ne correspond pas à l'emprise qu'aurait nécessité le percement de la porte actuelle. Nous pouvons également concevoir qu'à l'origine ce mur ne contenait aucune porte et fenêtre et n'était ouvert en son milieu que par le corridor central encore existant dans la partie habitée par le fermier et l'aile sud de l'aumônerie.

Les sondages ponctuels nous ont encore permis de découvrir les vestiges d'une ouverture s'ouvrant dans le mur occidental, à l'angle nord-ouest du bâtiment existant. Cette ouverture obstruée est placée sous le dernier crépi appliqué dans le ségment du mur ouest, servant actuellement plutôt de contrefort, mais autrefois de façade qui se prolongeait vers le nord et faisait partie de la première étape de construction de l'aumônerie. Cette façade, selon le dessin de Curty exécuté en 1780, se prolongeait jusque devant l'ancienne façade ouest de l'église.







L'aspect de cette ouverture rappelle le type d'ouverture que nous avons encore in situ sur la façade occidentale. Elle s'évase vers l'intérieur du bâtiment, les piedroits sont verticaux et recouverts d'un enduit de couleur blanc crême. Nous pouvons, sans risque de se tromper, interpréter cet élément architectural comme une fenêtre de façade, ce qui par conséquence, confirme l'existence et le prolongement de la façade occidentale en direction du nord, façade qui devait, sans doute, être ajourée d'une série d'ouverture de ce type de fenêtre.

La fonction des deux murs - le mur nord et le mur occidental - trahit un remaniement de la façade nord. Nous ne pensons pas que la façade septentrionale se trouve à son emplacement original. A l'origine, ce mur n'est qu'un simple mur de refend, et non une façade. Sa jonction avec la façade ouest montre très nettement une postériorité de la structure nord qui vient s'appuyer contre l'élément ouest. Aucune liaison n'est constatée entre ces deux éléments et, de plus, la façade nord reconstruite après la façade ouest arrive exactement contre le montant de la fenêtre nouvellement découverte mais en place. Le maître d'oeuvre n'aurait pas placé une fenêtre dans l'angle de deux murs.

La façade ouest

La façade occidentale est construite en un appareil moyen assez régulier. Son unique décoration consiste en une porte d'entrée moulurée et surmontée d'un tympan à colonnettes où l'on peut lire la date de 1695.

Un sondage à l'endroit du piedroit septentrional de la porte voûtée confirme la présence d'une chaîne d'angle plus ancienne que la voûte. Celleci vient s'appuyer, comme sur la façade orientale, contre le chaînage formé de la façade ouest et sud de cet édifice ancien. Là aussi, l'analyse des échantillons de mortier vient attester les deux étapes de chantier.

Dans l'ancien couloir, reliant autrefois le cloître à l'extérieur, les petites interventions que nous avons procédées contre le mur qui limite la partie méridionale de l'habitation du fermier, démontrent bien qu'avant l'agrandissement de toute l'aile sud de l'aumônerie ce mur était aveugle au niveau du rez-de-chaussée.

1 fac. de l'autre murie, auc.

Nous ne pouvons pas tirer les mêmes conclusions pour le premier étage, puisque nous n'avions pas prévu, jusqu'à présent, l'analyse archéologique dans les chambres habitées. Toutes les ouvertures sont donc plus tardives et sans doute contemporaines avec la construction du passage voûté et de la mise en fonction de la partie sud du bâtiment.

L'épaisseur de ce mur, environ 1.10 m, lui confère un rôle de mur porteur important et ne dément pas notre hypothèse d'y voir là un mur de façade, façade du bâtiment dont le mur latéral nord se situait dans le prolongement ou presque, de la façade sud de la nef de l'église du couvent.

how flux an hand of r

(21)

en place, or on refeter

2

La façade sud

La façade sud est beaucoup plus régulière. Cependant cette partie du bâtiment n'a pas fait l'objet approfondi de notre étude. Nous avons simplement repéré des éléments architecturaux en place à mettre en relation stylistique et chronologique avec d'autres éléments tels que porte ou fenêtres appartenant à d'autre façade. C'est ainsi que l'on rapprochera la porte de la façade sud à celle du nord, bien que l'on sente là un travail d'une qualité inférieure.

On retrouve aussi des fenêtres triplets à encadrement simple, où seule une battue reçoit encore le cadre en bois. Cependant, au premier étage, un autre type d'embrasure de fenêtre est à constater et à rapprocher des fenêtres à moulures que nous avons repérées sur la façade orientale (au niveau de la galerie en bois) et sur la façade nord (au rez-de-chaussée et au premier étage). Ajoutons encore la présence d'un chaînage dans l'angle sud-est exécuté avec des blocs de molasse en longue queue.

(16)

Le sous-sol

Seuls trois sondages ont été prévus en sous-sol, dans le passage ancien menant au cloître, afin de situer le niveau des sols anciens, dans une éventuelle existence de ceux-ci , ou de mieux connaître le type de fondation utilisée sous les seuils des voûtes donnant l'accès à l'édifice. Les sondages sont au nombre de trois et portent l'appelation simple $S \ 1 - S \ 2 - S \ 3$.



Le sondage S 1 est situé devant le seuil de la porte d'accès en façade ouest. On constate que le seuil est constitué d'un bloc monolithique de grès de 0.25 m d'épaisseur et faisant toute la largeur de la porte.

Sous ce bloc on y trouve une fondation constituée de trois assises de pierres de rivière non liées. Le même type de fondation se prolonge, au nord et au sud, sous le mur façade. Le sol primitif en place se situe, dans le couloir, à environ 0.10 m sous le niveau du seuil moderne, placé lors du goudronnage de la chaussée qui longe la maison.

Le sondage S 2 est effectué au pied de l'escalier d'accès de la porte septentrionale du couloir central. Nous constatons que cette unique marche est taillée dans un matériau de grès de 0.25 m d'épaisseur, 1.10 m de longueur, et de 0.45 m de largeur. Ce bloc est posé sur une chape de ciment à son extremité orientale et sur la terre à l'ouest. Le sous-sol en place est composé de terre brune, grasse et compacte.

Le sondage S 3 se situe sous le seuil de l'ancienne porte de bois qui donnait accès au cloître. Là aussi, on a découvert un bloc de grès de 0.25 m d'épaisseur reliant les deux piedroits de la voûte située à cet endroit. Le bloc est taillé et arrondi à l'est et cassé à l'ouest. Ce bloc repose au nord sur la fondation du pied de la voûte, et au centre du passage, sur la terre vierge.

On constate ainsi qu'aucune fondation n'existe entre les deux piedroits de la voûte et que, par conséquent, on peut exclure la présence d'un mur à cet endroit.

* * *

Au moins trois bâtiments se sont succédés sur cet emplacement, ils n'ont pas beaucoup varié dans leurs plan. En revanche, les annexes et les accès qui entouraient l'édifice principal de l'aumônerie semblent avoir été souvent remaniés. Les sondages ne sont pas achevés et une partie des murs de refend, situés à l'intérieur de la partie habitation, reste à étudier. Des cellules, plus anciennes, resenties dans la différence de style de construction que contient ce bâtiment sont à repérer avec précision et seront analysées lors d'une phase ultérieure des recherches, ainsi qu'un complément de structures du premier état. De longs nettoyages et décrépissages ont néanmoins permis de retrouver avec sécurité le tracé exact des murs.

Pour faciliter notre description, une numérotation différente à été utilisée pour chacune des trois phases du bâtiment. Rappelons que le premier état présenté dans ce rapport n'existe plus entièrement en élévation et que seules des fouilles en sous-sol nous permettraient d'en repérer les contours exactes. Nous allons donc pouvoir reconstituer cette première phase de construction grâce aux documents historiques et quelques gravures que Monsieur P. Margot a bien voulu nous confier pour une meilleure compréhension de l'ensemble de la construction.

Le premier état du bâtiment

Un croquis fait de la main de Curty, en 1780, montre encore l'état primitif de l'aile septentrionale de l'aumônerie.

Le bâtiment principale est de plan rectangulaire (environ 30.0 m par 14.0 m). Il comporte vraisemblablement deux niveaux habitables et les combes. Son orientation nord-sud suit l'axe donné par le bâtiment existant. Dans l'état actuel des recherches, nous ne pouvons localiser avec certitude l'entrée de l'habitation. Si l'on compare avec les étapes postérieures, cet accès devait plutôt se trouver au nord du quadrilatère. Les pauvres vestiges encore en place permettent cependant d'y reconstruire un plan réqulier.



Trois murs divisent l'espace disponible et sont plus ou moins conservés. Nous avons les murs est et ouest, ainsi que le mur à l'intérieur du garage, qui sont tous trois les vestiges des façades de ce premier bâtiment qui dépaissait la façade sud de la nef de l'église et s'étendait jusqu'au montant nord de l'ancien couloir menant au cloître. D'autres cloisons limitent un groupe de chambre situées au premier étage sur le garage actuel puisque nous avons à cet emplacement, au moins deux arrachements de murs de refend perpendiculaires aux façades.

Dans cette première partie du bâtiment les cloisons des locaux n'ont pas encore été toutes reconnues. Il est évident que certains murs de refend des caves n'ont pas leur place originale ou, tout simplement, n'existaient pas à l'origine du premier état du bâtiment. Il n'est absolument pas certain que les murs de refend séparant les locaux de la buanderie et cave actuelles ont leur place originale et que ces deux locaux avaient cette fonction à l'origine. Le vestibule d'entrée de l'ancien monastère, le chauffoir, le couloir, les chambres et la cuisines n'ont pas encore été l'objet de notre étude pour des raisons qui incommodaient la famille Fragnière.

Essayons maintenant de caractériser ce premier état du bâtiment. Le périmètre est maintenant délimité. Il s'étendait de l'église jusqu'au couloir servant d'accès du cloître. En hauteur, le bâtiment devait ressembler à l'aspect de celui que nous avons sous les yeux aujourd'hui et la première façade nord, selon Curty, présentait au minimum deux étages à plusieurs fenêtres, des combes ajourées et des chaînes d'angles construites avec des blocs à longues queues, telles que celles qu'on peut encore admirer dans l'angle sud-est du bâtiment actuel. Notons encore la présence d'un plafond à caisson au premier étage.

Les découvertes architecturales qui ont été faites, grâce aux sondages et analyses archéologiques, tendent à rejeter l'hypothèse historique avancée par Pierre Margot, architecte, celle dont l'état de construction serait située vers 1695. Nous reviendrons encore sur le problème de datation.

Le deuxième état du bâtiment

Cette nouvelle étape de construction est entreprise sur les murs du bâtiment précédent. Le nouvel édifice est placé au sud de la partie existante. Malgré ce prolongement du bâtiment, à partir du mur sud de la première étape, l'aspect général du bâtiment ne change pas. On conserve le plan rectangulaire de l'édifice original en le rallongeant mais en conservant la même largeur de l'édifice ancien.

C'est ainsi que le corridor central axé nord-sud, est simplement prolongé et que, de part et d'autre, on y aménage des chambres, pièces, caves et autres ateliers pour différents usages. Dès lors, le bâtiment mesure plus de 54.0 m. En revanche, la distribution interne est modifiée non par une orientation différente des murs de refend mais par les nouveaux volumes crées à l'intérieur des murs porteurs. La liaison avec les ségments anciens se remarque particulièrement dans le mur nord du couloir reliant autrefois le cloître à l'extérieur.

L'organisation de ce second bâtiment est claire, avec une répartition en sept locaux. La rampe de l'escalier principal permet de restituer la circulation entre les deux étages de l'habitation. C'est au premier étage que se trouve les pièces d'habitation, le rez-de-chaussée étant occupé par des magasins, des ateliers, des caves, le four de l'ancien monastère après sa reconstruction, des ateliers de menuiserie, l'ancienne cuisine monastique avec voûtes à tiers point et un reduit sous l'escalier. Les murs préservés au niveau du rez-de-chaussée indiquent la distribution des pièces à l'étage. Portes et plafond blancs caractérisent cette seconde étape de construction.

Le troisième état du bâtiment 1872

Les travaux liés au troisième chantier de construction ont été effectués principalement autour de l'habitation qui, de ce fait, a pu rester en activité. Les escaliers d'accès qui mènent au premier étage sont déplacés vers le sud (voir No. 22 du plan du rez-de-chaussée de P. Margot). Un nouveau mur extérieur vient prendre place au nord du vestibule d'entrée (No. 21) après avoir abbatu l'ancienne paroi.

Les maçonneries intérieures de ce mur sont d'un tout autre chantier que les deux murs orientaux et occidentaux contre lesquels il s'appuye. Les travaux entrepris lors de la troisième transformation de l'aumônerie n'ont pas modifié la distribution des pièces situées au centre de l'édifice. Cependant, quelques murs de refend ont été raccourcis tel celui qui suit l'orientation est-ouest à l'intérieur de la cuisine, la façade septentrionale du logement du fermier et, enfin, toute l'aile nord de ce bâtiment qui fut supprimée.

Si la moitié nord de la façade orientale actuelle est assez archaïque, massive et lourde, le sud de la même façade et celle située à l'ouest ne sont pas construites dans le même style. A l'origine, le premier état du bâtiment n'était certes pas plus élégant, mais il était en tout cas plus trapu d'aspect par la plus faible hauteur de sa toiture. Les appareils pierreux variés observables sur le mur mitoyen, au niveau des combes, montrent des traces de surélévation de toute la toiture d'au moins 1.0 m. Ce constat est observable tant à l'intérieur des combes qu'à l'extérieur sur la façade nord actuelle où l'humidité n'est pas absorbée uniformément.

Essai de datation

C'est par comparaison qu'il faut essayer de dater la première étape du bâtiment par rapport aux agrandissements successifs. L'évolution architecturale indique d'une part, que l'édifice s'est maintenu longtemps et, d'autre part, que les fonctions de ses propriétaires n'ont pas changé. C'est probablement déjà durant la deuxième moitié du XVIème siècle qu'est construit le premier édifice servant d'aumônerie. Les analyses des types de fenêtres et ouvertures chanfreinées que l'on retrouvent sur la façade orientale confirment cette datation ancienne.

Dans un deuxième temps, contemporain à la partie sud de la façade orientale et à la façade occidentale, caractérisées par des encadrements à embrasure simple, on situe cette étape de construction vers la fin du XVIIème siècle, vers 1695 déjà.

L'aile septentrionale du bâtiment est détruite et dans la façade qui devient l'extrémité nord de l'édifice actuel on retrouve des fenêtres et une porte à moulure datant de 1695. Ces éléments architecturaux ont été conservés lors de la démolition de l'aile nord du bâtiment et réutilisés au cours de la construction de la façade septentrionale en 1872. A cette même époque on déplace vers le sud l'appartement du fermier ainsi que le grand escalier encore en fonction actuellement.

On assista au moins à deux transformations du four, de la boulangerie et cuisine, la première au milieu du XVIIIème siècle et la seconde durant le XXème siècle.

Conclusions

Il est-heureux, avant le début des restaurations projetées du bâtiment de l'aumônerie, que notre information soit complétée par des sondages archéologiques. Cette étude, liée aux travaux architecturaux, démontre qu'elle peut fournir des documents d'une valeur certaine. Les maçonneries ainsi étudiées et analysées sont les rares témoins de notre passé. Cependant, ce rapport, qui a comme but de renseigner les spécialistes, ne doit pas faire oublier le caractère partiel des résultats obtenus; d'autres recherches seront nécessaires, ou tout au moins souhaitées, pour étayer les hypothèses encore nombreuses et compléter notre information.

L'histoire mal connue des origines de l'aumônerie dépend de ces recherches qui fourniront un complément indispensable aux textes d'archives.

Notre civilisation menace les vestiges de valeur archéologique et historique. L'aménagement de bâtiments anciens, l'emploi de certains matériaux font disparâtre définitivement les traces des hommes qui nous ont précédés. L'une des tâches de notre génération est de sauver à tout prix ce patrimoine.

Bibliographie sommaire

P. Aebischer, "Les noms de lieux du canton de Fribourg, dans les Archives de la société d'histoire du canton de Fribourg", Tome XXII, Fribourg 1976

P.A. Dellion, "Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg", Vol. XI, Fribourg 1961, pp. 135-7

Erard-Heggenzi, "Dictionnaire historique et biographique de la Suisse", Tome III, Neuchâtel 1926, pp. 105-6

> "La Fille-Dieu, un monastère cistercien en pays romand", Edition St. Paul, Fribourg 1978, p. 70

R. Pittet, "L'abbaye cistercienne de la Fille-Dieu", Fribourg 1934